



NATIONAL ADVOCACY.
COMMUNITY ACTION.
UNE VOIX NATIONALE.
DES ACTIONS LOCALES.

Boîte à outils de plaidoyer pour la Campagne des roses destinée aux décideur·euse·s politiques

Date de la révision : Juin 2025

Table des matières

Comprendre la violence basée sur le genre, les termes clés qui y sont associés et ses conséquences.....	2
Les faits sur la violence basée sur le genre.....	4
Le coût de la violence basée sur le genre.....	5
YWCA Canada et ses associations membres : Faire progresser le mouvement pour mettre fin à la violence basée sur le genre.....	7
Guide des relations gouvernementales pour soutenir la lutte contre la violence basée sur le genre et initiatives des YWCA pour mettre fin à la violence basée sur le genre.....	8
Présentation des initiatives du YWCA pour mettre fin à la violence basée sur le genre.....	18

Comprendre la violence basée sur le genre, les termes clés associés et son impact

Cette section fournit une base commune pour comprendre les termes clés et le contexte plus large des violences basées sur le genre et des violences conjugales, ainsi que leurs conséquences. Lors de rencontres avec des représentant·e·s du gouvernement, il est utile d'utiliser un langage clair et cohérent, notamment lorsque les niveaux de sensibilisation ou d'implication dans les questions de VBG varient.

Cela dit, cette section ne constitue ni un texte formel ni une présentation officielle. Une bonne pratique lors des réunions avec des élu·e·s et des décideur·euse·s politiques est de maintenir un ton conversationnel et réactif. Vous pouvez utiliser ces informations contextuelles comme référence pour orienter votre discussion et clarifier les concepts au besoin. Il n'est peut-être pas nécessaire de passer en revue chaque définition ou statistique ; n'hésitez pas à souligner les points qui vous semblent les plus pertinents, en fonction des intérêts, des connaissances ou de l'engagement antérieur du ou de la décideur·euse politique en matière de VBG. Avant votre rencontre, nous vous encourageons à effectuer des recherches sur le ou la représentant·e et sa circonscription. Cela vous aidera à adapter votre approche, à identifier les domaines d'intérêt commun et à déterminer les parties du contenu ci-dessous qui soutiendront le mieux vos messages clés.

Le terme « **violences faites aux femmes** » (VFF) est souvent utilisé pour décrire les actes de violence sexiste qui ciblent spécifiquement les femmes et les filles. La violence à l'égard des femmes reconnaît la nature systémique de la violence, ancrée dans des inégalités de genre historiques et persistantes. De même, la **violence conjugale** (VC), également appelée **violence domestique ou conjugale**, désigne les violences qui surviennent au sein d'une relation intime ou domestique, notamment les **violences physiques, émotionnelles, financières et sexuelles**. Bien que la violence conjugale puisse toucher des personnes de tous genres, les femmes et les personnes de diverses identités de genre y sont confrontées de manière disproportionnée.

Lorsqu'une personne subit des violences en raison de son genre, de son expression de genre, de son identité de genre ou de son genre perçu, on parle de **violence basée sur le genre** (VBG). La VBG désigne tout acte de violence fondé sur le genre, l'expression de genre, l'identité de genre ou le genre perçu d'une personne. Bien qu'elle soit souvent perçue comme étant uniquement physique, la VBG se divise généralement en quatre catégories : violences émotionnelles, physiques, financières et sexuelles.

Comprendre la violence basée sur le genre, les termes clés associés et son impact (suite)

La violence basée sur le genre peut toucher n'importe qui en raison de son genre, de son expression de genre, de son identité de genre ou de son genre perçu. Cependant, certains groupes sont plus à risque de subir de la VBG, notamment les jeunes femmes et les filles (de moins de 25 ans), les femmes noires et racisées, les femmes autochtones, les personnes 2ELGBTQQIA+, les nouvelles arrivantes au Canada, les femmes en situation de handicap, ainsi que celles vivant dans des communautés nordiques, rurales ou éloignées. Les personnes appartenant à plus d'une de ces communautés sont encore plus à risque de subir de la violence fondée sur le genre. (Gouvernement du Canada, Campagne « Ce n'est pas juste », 2023).

Au Canada, les femmes et les filles autochtones, les personnes de diverses identités de genre et les personnes bispirituelles sont, et ont été, victimes de violence de manière disproportionnée en raison de la discrimination raciale et de genre ainsi que des systèmes coloniaux (Razack, 2002). En 2009, la victimisation violente des femmes autochtones était presque trois fois plus élevée que celle des femmes non autochtones au Canada (Brennan, 2009). Les femmes et les filles autochtones sont au moins trois fois plus susceptibles d'être victimes de violence, et au moins six fois plus susceptibles d'être assassinées que toute autre femme ou fille au Canada. De plus, plus de 60 % des femmes autochtones ont subi des violences sexuelles (Amnistie internationale et AFAC, 2004). L'exploitation sexuelle des femmes autochtones est également étroitement liée à leur inégalité économique, à leur dévalorisation et à leur manque de pouvoir politique, tant dans les sociétés dominantes que dans leurs propres communautés (Razack, 2002 ; Kuokkanen, 2008).

Les femmes autochtones sont également très susceptibles d'être victimes de violence de la part d'un conjoint ou d'un partenaire, actuel ou ancien (Brownridge, 2003). Les normes patriarcales et coloniales sont profondément ancrées dans les communautés autochtones. La Loi sur les Indiens et le traitement réservé aux femmes autochtones par le gouvernement ont confirmé et perpétué des idéologies sexistes, des attentes genrées et des droits inégalitaires problématiques chez les hommes autochtones (Barker, 2008). Cela, combiné à la marginalisation économique et sociale persistante ainsi qu'à la privation de droits politiques des femmes autochtones, a conduit à un risque considérablement plus élevé de marginalisation et de violence au sein de leurs communautés (Ristock, 2006).

Faits sur la violence basée sur le genre

- **Une femme ou une fille est tuée toutes les 48 heures** au Canada. Une victime sur cinq est autochtone.
- Au Canada, une femme est tuée par son partenaire intime, ancien ou actuel, tous les **4,2 jours**.
- En 2024, au moins **154 enfants** se sont retrouvés sans mère au Canada à la suite de féminicides.
- La **principale raison** pour laquelle les survivantes déclarent vivre dans des conditions de vie précaires est le manque de ressources financières pour partir en toute sécurité.
- **91 %** des femmes en situation d'itinérance déclarent avoir subi une forme de violence ou d'agression au cours de leur vie.

Une étude nationale montre qu'en moyenne, plus de 1 000 femmes se voient refuser l'accès à des hébergements pour femmes victimes de violence chaque jour au Canada, en raison de problèmes de capacité. Parmi celles qui parviennent à obtenir une place dans un hébergement temporaire, environ une sur cinq retourne vivre avec son agresseur (Statistique Canada, 2019). Cela se produit souvent parce que les personnes survivantes ne disposent pas des ressources financières et du soutien social nécessaires pour trouver un logement sûr et stable.

La violence basée sur le genre, ainsi que la violence faite aux femmes et aux filles, sont les seuls crimes violents en hausse au Canada (Anthistle et Arella, 2024). Entre 2014 et 2022, la violence familiale a augmenté de 14 %, et la violence conjugale de 19 % (Anthistle et Arella, 2024). Bien que ces chiffres soient alarmants, il est probable qu'ils soient sous-estimés, car de nombreuses personnes ne signalent pas les violences subies.

Bien qu'il y ait peu de données disponibles pour 2024, d'après celles dont nous disposons jusqu'à présent, il semble que les tendances ci-dessus se maintiennent. Par exemple, à Ottawa, en 2024, il y a eu 6 636 signalements de violence conjugale, contre 6 547 en 2023. En 2024, 186 femmes et filles ont été victimes de féminicide (Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilité). Plus précisément, en Ontario, on dénombrait 42 féminicides confirmés entre la fin novembre 2023 et juillet 2024, contre 38 sur la même période en 2023, soit une augmentation (Weingarten, 2024).

Le coût de la violence basée sur le genre et de la violence conjugale

Coûts nationaux

En 2013, selon un rapport du Centre canadien de politiques alternatives, le coût annuel des agressions sexuelles et de la violence conjugale envers les adultes s'élevait à 334 \$ (445 \$ en 2025) par personne, soit 9 milliards de dollars (12 milliards \$ en 2025) pour l'ensemble du Canada. Cependant, ces chiffres étaient probablement bien plus élevés en raison de la sous-déclaration (Robertson, 2023). Étant donné que la violence fondée sur le genre demeure le seul crime violent en hausse au Canada depuis la COVID-19, ces coûts ont probablement augmenté de façon considérable.

Sur les 7,4 milliards de dollars (10,6 milliards \$ en 2025) de coûts liés à la violence conjugale en 2009, le système judiciaire en a assumé 7,3 % (545,2 millions de dollars), répartis entre le système de justice pénale (320,1 millions de dollars) et le système de justice civile (225,1 millions de dollars). Les coûts pour les victimes ont représenté 80,7 % (6,0 milliards de dollars), couvrant les soins médicaux, la perte de salaire, la perte d'éducation, le vol ou la détérioration des biens, ainsi que la douleur et la souffrance. Les coûts pour les tiers, incluant les services sociaux, les pertes pour les employeurs et les répercussions sur les enfants représentaient 12 % (889,9 millions de dollars) (Gouvernement du Canada, 2009).

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dépensent collectivement des milliards de dollars en soins de santé, en justice et en mesures sociales de réponse à la VBG, tandis que les entreprises canadiennes perdent des millions de dollars en raison de la baisse de productivité liée à l'incapacité des personnes à travailler (FEGE, 2021).

Le coût de la violence basée sur le genre et de la violence conjugale (suite)

Coûts individuels

Les personnes survivantes supportent le fardeau financier le plus lourd, en raison des coûts directs et indirects. Les coûts directs comprennent les dépenses liées au soutien médical et psychologique (par exemple, les services de consultation, l'assistance juridique, la réinstallation), ainsi que les impacts financiers pour les gouvernements (services de prévention et de soutien) et les organisations non gouvernementales (actions de plaidoyer et d'intervention) (Care, 2018). Les coûts indirects découlent de la perte de revenus et de productivité.

Les répercussions sur le lieu de travail sont également importantes. Une étude a révélé que 53 % des personnes survivantes de violence conjugale ont déclaré avoir subi des violences sur leur lieu de travail ou à proximité. De plus, 40 % ont indiqué que la violence conjugale rendait l'accès au travail difficile, et 8,5 % ont perdu leur emploi (CWF, 2024). On estime qu'en 2009, la violence conjugale a entraîné une perte de salaires d'environ 34 millions \$, une perte de jours de travail d'environ 120 millions \$, des pertes pour les employeurs d'environ 78 millions \$ et une perte de revenus futurs d'environ 228 millions \$ (Gouvernement du Canada, 2009). Une étude de 2012 a révélé que la VBG coûte au PIB canadien environ 8,4 milliards de dollars (11,3 milliards de dollars en 2025) par an (Fondations communautaires du Canada, 2020).

L'éradication de la violence basée sur le genre permettrait non seulement au gouvernement et à la population canadienne d'économiser des milliards de dollars, mais aussi d'accroître notre prospérité économique de plusieurs milliards. Éliminer la violence fondée sur le genre sauve des vies et contribue à un avenir économique solide.

YWCA Canada et ses associations membres : faire progresser le mouvement pour mettre fin à la violence basée sur le genre

YWCA Canada offre des programmes et des services locaux qui permettent aux femmes et aux filles victimes de violence, de pauvreté et d'itinérance d'accéder au soutien, où et quand elles en ont le plus besoin.

- **Soutien d'urgence :** Les YWCA répondent aux besoins urgents et aident les femmes et les filles à fuir des situations dangereuses.
- **Un lieu sûr :** Nous opérons le plus grand réseau d'hébergement pour femmes au pays, offrant aux personnes survivantes et à leurs enfants un endroit sécuritaire où loger. Nous gérons 35 hébergements d'urgence et 2 333 logements. Grâce à cela, nous hébergeons environ 3 500 femmes et filles, ainsi qu'environ 12 000 femmes et enfants chaque nuit dans nos refuges.
- **Un soutien complet :** La YWCA est bien plus qu'un endroit sûr où dormir. Nous offrons les services et le soutien dont les femmes et les filles ont besoin pour s'épanouir, notamment des formations et des services de consultation.

YWCA est...

- La plus grande organisation d'hébergement d'urgence pour femmes
- La plus grande fournisseur de services d'employabilité et de consultation pour les femmes
- La deuxième plus grande fournisseur de services de garde d'enfants au Canada

Quant à l'expérience...

- YWCA Canada œuvre dans les communautés partout au Canada depuis plus de 150 ans pour faire progresser l'égalité des genres.
- YWCA Canada représente 29 associations membres dans neuf provinces et deux territoires.
- Ensemble, nous servons environ 330 000 femmes et filles dans 260 communautés au Canada chaque année.
- C'est pourquoi nous sommes à l'écoute des besoins des femmes et des filles à l'échelle locale. Nous comprenons et constatons les réalités sur le terrain.

**Guide des relations
gouvernementales pour
soutenir la fin de la
violence basée sur le
genre et les initiatives des
YWCA pour mettre fin à la
VBG**

Comment demander une rencontre

- Envoyez un courriel à votre député·e, sénateur·trice ou autre représentant·e que vous souhaitez rencontrer. Les adresses courriel officielles sont disponibles [ici].
- Si vous êtes un·e électeur·trice de ce·tte député·e, mentionnez-le dans votre message en précisant votre nom complet, votre code postal et votre numéro de téléphone.
- Si votre organisation est active dans la circonscription d'un·e député·e, indiquez-le également dans votre courriel, en mentionnant l'adresse et le code postal de votre organisation.

Exemple de courriel

Objet : Demande de rencontre concernant la lutte contre la violence faite aux femmes et la violence entre partenaires intimes au Canada

À l'attention de [Nom du/de la représentant·e],

Nous souhaiterions organiser une rencontre afin de discuter des façons dont nous pourrions collaborer pour lutter contre le problème urgent de la violence faite aux femmes et de la violence conjugale, ainsi que de leurs répercussions sur les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. [Nom de l'organisation] est membre de YWCA Canada, la plus importante fournisseur de services d'hébergement, de consultation et de soutien pour les femmes et les filles victimes de violence. Nous saluons les efforts continus du gouvernement fédéral pour lutter contre la violence faite aux femmes, mais une action coordonnée et globale demeure essentielle.

Des données récentes montrent que la violence faite aux femmes et la violence conjugale continuent d'augmenter au Canada, cette dernière ayant crû de 19 % entre 2014 et 2022. Tragiquement, une femme ou une fille est tuée toutes les 48 heures au pays. Par ailleurs, le coût économique de cette violence est considérable : la violence conjugale à elle seule coûte plus de 9 milliards de dollars (12 milliards \$ en 2025) par an aux Canadien·ne·s. Ces statistiques illustrent l'urgence de mettre en place des solutions durables pour réduire la violence et soutenir les personnes survivantes.

YWCA Canada et ses associations membres sont à l'avant-garde de la réponse à la violence grâce à des hébergements d'urgence, des services d'accompagnement et des actions de défense des droits à long terme. Toutefois, la demande dépasse constamment la capacité d'accueil. Chaque jour, plus de 1 000 femmes se voient refuser l'accès à un hébergement en raison du manque de places. La lutte contre la violence faite aux femmes requiert des ressources suffisantes, des politiques structurantes et une collaboration étroite avec les communautés.

Nous vous serions très reconnaissant·e·s de pouvoir bénéficier de 30 minutes de votre temps afin de discuter de solutions possibles et d'opportunités de collaboration pour renforcer la sécurité et le soutien offert aux personnes touchées par la violence.

Sincèrement,
[Nom]
[Organisation]

Déroulement de la réunion suggéré

Avant la rencontre

1. Discutez avec les membres de l'équipe qui participeront à la réunion.
2. Prévoyez suffisamment de temps pour vous rendre sur place.
3. Présentez vos noms et pièces d'identité au service de sécurité à l'arrivée.

Pendant la rencontre

1. Tour de table :
 - Présentez votre organisation : son mandat, ses activités, ses liens avec la circonscription ou la région.
 - Présentez-vous : quel est votre rôle ?
 - Expliquez pourquoi vous avez demandé cette rencontre.
2. Comprendre l'impact alarmant de la VBG
 - Fournissez un aperçu de la situation actuelle au Canada, en mettant en évidence la hausse des taux de violence basée sur le genre (VBG) et de violence conjugale.
 - Expliquez pourquoi une action est urgente, et partagez des statistiques clés, notamment sur le coût économique de la VBG.
 - Soulignez l'impact du travail des YWCA, ainsi que leurs initiatives et campagnes pour faire progresser le mouvement visant à mettre fin à la VBG, comme les actions communautaires, la Campagne des roses, le Fonds NESS, et plus encore.
3. La nécessité d'un financement durable pour lutter contre la VBG
 - Rappelez les coûts humains, sociaux et économiques de la VBG.
 - Présentez notre demande :
 - Un investissement dédié à la mise en œuvre du Plan d'action national décennal, complet, coordonné à l'échelle nationale, et centré sur les personnes survivantes, pour mettre fin à la violence faite aux femmes.
 - Investir dans la prévention et l'intervention en matière de violence basée sur le genre : En 2024, 187 femmes et filles ont été tuées dans des actes de violence fondée sur le genre, soit une augmentation de 26 % depuis 2018. Les hébergements pour femmes victimes de violence sont pleins, les listes d'attente pour un logement abordable s'allongent de plusieurs années et des personnes survivantes sont quotidiennement refusées faute de place. Cette crise croissante exige un leadership fédéral. Comme première étape pour lutter contre l'épidémie de violence basée sur le genre, nous demandons au gouvernement d'honorer l'engagement pris dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 de consacrer 50 millions de dollars à l'accélération de la construction et de la rénovation des hébergements pour femmes.

Déroulement de la réunion suggéré (suite)

4. Questions/Commentaires : C'est le moment de faire le point et d'évaluer leur niveau de soutien, tout en répondant à leurs préoccupations ou à leurs besoins d'information complémentaire. Consultez les questions fréquemment posées ci-dessous pour vous préparer.

5. Sollicitez leur soutien : « [Nom de la personne], merci d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui. Nous apprécierions grandement votre soutien dans nos efforts pour lutter contre la violence basée sur le genre et soutenir les personnes survivantes. Pourriez-vous [insérer ici une demande précise, comme plaider pour un financement durable ou appuyer une initiative politique spécifique] ? »

6. Séance photo: [Si la réunion s'est déroulée de manière positive et que vous souhaitez en partager les faits saillants.]

Après la rencontre

1. Envoyez un courriel de remerciement, incluant des ressources pertinentes comme les rapports de YWCA Canada, les documents de plaidoyer ou tout matériel demandé à laisser sur place.
2. Si pertinent, partagez une photo de la rencontre sur les réseaux sociaux.

Courriel de suivi

À l'attention de [Nom du ou de la député·e]

Merci encore une fois d'avoir pris le temps de nous rencontrer. Nous vous sommes sincèrement reconnaissant·e·s pour votre écoute et votre compréhension de nos préoccupations concernant l'urgence de lutter contre la violence faite aux femmes et de soutenir les personnes survivantes.

Nous vous demandons de continuer à nous appuyer dans nos efforts visant à obtenir un financement adéquat et des changements de politiques qui offriront des solutions concrètes, tant immédiates que durables, aux personnes survivantes de violence faite aux femmes et de violence conjugale. Nous croyons qu'avec votre soutien, des progrès significatifs peuvent être réalisés dans la lutte contre cette crise. La hausse des taux de violence, y compris la violence conjugale, souligne l'importance d'un investissement soutenu.

Vous trouverez en pièce jointe [nom du document envoyé ou mention de tout document de suivi demandé]. Ces documents mettent également en lumière le rôle essentiel que jouent YWCA Canada et ses associations membres dans la prestation de services et de soutiens complets aux personnes survivantes.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez poursuivre la discussion. Je serais ravie de vous fournir davantage d'informations ou d'organiser une nouvelle rencontre.

Merci encore de l'attention portée à notre demande et de votre soutien.

Cordialement,
[Votre nom]
[Organisation]

Exemple de langage pour une question lors d'un caucus ou d'une séance de questions

J'ai récemment eu l'occasion de rencontrer [Nom de l'organisation], membre de YWCA Canada, la plus ancienne et la plus importante organisation œuvrant pour l'égalité des genres au pays. Cette rencontre m'a permis de mieux connaître son travail essentiel : offrir des services de soutien aux survivantes de violence fondée sur le genre et de violence faite aux femmes, et renforcer le pouvoir d'agir des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre afin qu'elles puissent vivre sans violence.

La violence fondée sur le genre et la violence faite aux femmes demeurent les seuls crimes violents en augmentation au Canada, avec des conséquences dévastatrices sur les personnes, les familles et les communautés. Le coût financier de la VBG est considérable : environ 334 \$ (445 \$ en 2025) par personne et par an, pour un total estimé à 9 milliards de dollars (12 milliards \$ en 2025) à l'échelle nationale. Au-delà de cet impact économique, les traumatismes et les conséquences à long terme pour les survivantes sont profonds.

Des organisations comme [Nom de l'organisation] sont en première ligne pour soutenir les personnes survivantes et briser le cycle de la violence. L'organisation m'a fait valoir qu'une étape cruciale dans la lutte contre la VBG consiste à investir dans la mise en œuvre d'un plan d'action national complet sur 10 ans, coordonné à l'échelle nationale et axé sur les personnes survivantes, afin de mettre fin à la violence faite aux femmes.

Le gouvernement s'engagera-t-il à consacrer des investissements durables à l'élimination de la violence faite aux femmes et de la violence fondée sur le genre ?

Nos demandes et recommandations

D'un océan à l'autre, la violence basée sur le genre (VBG) et la violence conjugale (VC) touchent tous les membres de nos communautés. Pour les personnes survivantes, chaque jour représente une urgence. Plus que jamais, nous devons nous soutenir mutuellement et travailler ensemble pour lutter contre la VBG et la VC, des enjeux de santé publique aux conséquences dévastatrices au Canada.

Les organismes de première ligne œuvrent sans relâche pour soutenir les femmes, les filles, les personnes de diverses identités de genre et leurs familles, en offrant des programmes adaptés à leurs besoins spécifiques. Ces services comprennent des hébergements d'urgence, des logements permanents et abordables, des services de garde d'enfants, d'emploi, de consultation, de santé mentale, et bien plus encore. Les besoins dans les communautés ne cessent de croître, tandis que les ressources stagnent. Les personnes survivantes, ainsi que les secteurs qui les soutiennent, réclament des mesures concrètes — des actions ancrées dans les réalités communautaires et basées sur la collaboration. Des actions qui entraînent des changements tangibles pour les nombreuses personnes survivantes et les prestataires de services qui continuent d'être les plus durement touchés par cette crise.

Demandes :

- Un investissement dédié à la mise en œuvre d'un plan d'action national décennal, coordonné à l'échelle nationale et centré sur les personnes survivantes, afin de mettre fin à la violence faite aux femmes.
- Des investissements accrus dans la prévention et l'intervention en matière de VBG. En 2024, 187 femmes et filles ont été tuées dans des actes de violence fondée sur le genre — une augmentation de 26 % depuis 2018. Les hébergements pour femmes sont saturés, les listes d'attente pour un logement abordable s'allongent sur plusieurs années, et des survivantes se voient quotidiennement refuser l'accès à un hébergement faute de place. Cette crise croissante nécessite un leadership fédéral fort. Comme première étape, nous demandons au gouvernement d'honorer l'engagement pris dans l'Énoncé économique de l'automne 2024, en versant 50 millions de dollars pour accélérer la construction et la rénovation d'hébergements pour femmes.

Justification :

- Des investissements urgents et renforcés sont nécessaires pour répondre à l'ampleur réelle de cette crise.
- Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de la violence faite aux femmes.
- Cela exigera des mesures, une coordination et un suivi à l'échelle fédérale, en complément des efforts déjà entrepris par les provinces et les territoires.
- Le coût combiné de la violence familiale et sexuelle pour le PIB canadien est estimé à 8,4 milliards de dollars par an.

Autres demandes et recommandations

[Autres demandes – À partager facultatif ou dans un autre contexte]

Mettre fin au racisme et à la violence envers les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones :

- Mettre pleinement en œuvre les appels à l'action du rapport de la Commission de vérité et réconciliation ;
- Mettre pleinement en œuvre les appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ;
- Mettre pleinement en œuvre les recommandations du Comité sénatorial permanent sur les documents manquants des peuples autochtones et du rapport sur les enfants disparus.

Mettre fin à la crise du logement genrée :

- Allouer un financement dédié aux hébergements pour femmes, aux logements de transition, et aux logements abordables et permanents destinés aux femmes, aux personnes de diverses identités de genre, et à leurs familles ;
- Assurer un financement de base adéquat pour les opérations des hébergements destinés aux femmes victimes de violence conjugale.

Réponses aux questions/préoccupations fréquemment posées

Pourquoi le gouvernement devrait-il investir maintenant ? C'est trop coûteux et nous devons faire preuve de prudence budgétaire pour éviter l'inflation.

- La violence basée sur le genre (VBG) demeure le seul crime violent en hausse au Canada, même après la COVID-19.
- Le fardeau financier de la VBG est considérable, coûtant environ 334 \$ (445 \$ en 2025) par personne et par an, pour un total de 9 milliards de dollars (12 milliards \$ en 2025) à l'échelle nationale. Au-delà du coût économique, le coût humain est incommensurable, car les personnes survivantes sont confrontées à des traumatismes, à des déplacements et à des conséquences à long terme. Investir dès maintenant dans les services de prévention et de soutien en matière de VBG est essentiel pour briser le cycle de la violence et réduire la pression financière sur les services de santé, de justice et de services sociaux.
- Investir dans la lutte contre la VBG n'est pas seulement une responsabilité sociale, c'est une politique économique judicieuse. Les personnes survivantes supportent le plus lourd fardeau financier, mais les coûts ont également des répercussions sur les soins de santé, les systèmes de justice, les services sociaux et les milieux de travail.
- Le coût annuel de la violence conjugale (VC) à lui seul est estimé à 7,4 milliards de dollars (10,6 milliards \$ en 2025), et les pertes de productivité pour les entreprises canadiennes sont considérables. Il est bien plus coûteux de s'attaquer aux conséquences de la VBG que d'investir dès maintenant dans la prévention et le soutien.

Connaissez-vous des exemples de projets qui ont réussi à lutter contre la VBG ?

- Oui ! YWCA Canada et ses associations membres sont des leaders en matière d'hébergement d'urgence, de programmes, de campagnes de sensibilisation et de soutien global aux personnes survivantes de la VBG.
- Vous pouvez discuter de sujets tels que la Campagne des roses, le Fonds NESS, le logement et l'hébergement dans votre communauté, et vos efforts pour mettre fin aux programmes de lutte contre la VBG, entre autres.

Réponses aux questions/préoccupations fréquemment posées (suite)

Le gouvernement fédéral réalise déjà des investissements historiques dans la prévention de la violence grâce au PAN. Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Bien que le gouvernement fédéral ait réalisé des investissements louables, la VBG nécessite un financement continu et dédié en raison de sa complexité et de la hausse des taux de violence. Les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre continuent de subir des taux élevés de violence, en particulier au sein des communautés marginalisées.
- Pour répondre efficacement à leurs besoins, un investissement dédié à la mise en œuvre d'un Plan d'action national décennal complet, coordonné à l'échelle nationale et axé sur les personnes survivantes, visant à mettre fin à la violence faite aux femmes, doit être réalisé. La création d'un paiement direct d'urgence aux personnes survivantes de violence basée sur le genre pour leur permettre d'échapper rapidement à des situations dangereuses ferait également une grande différence pour les femmes fuyant la violence et pour la situation des personnes survivantes.

Pourquoi ne pas demander l'appui des provinces, des territoires et des municipalités ?

- Il devrait s'agir d'un effort collaboratif impliquant tous les intervenants. YWCA Canada et ses associations membres travaillent en collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour soutenir les personnes survivantes.
- Cependant, le leadership fédéral est essentiel pour établir les priorités nationales et garantir que le financement dédié parvienne aux communautés les plus touchées. Les actions du gouvernement fédéral peuvent également avoir un impact créant un précédent et inciter les organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux à agir.

Présentation des initiatives de YWCA pour mettre fin à la violence basée sur le genre

Initiatives et campagnes

Semaine sans violence

La Semaine sans violence s'inscrit dans un mouvement mondial regroupant les YWCA du pays et du monde entier pour mettre fin à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes de diverses identités de genre. À la YWCA, nous savons que la violence n'est pas toujours reconnue ou traitée de la même manière et que certaines victimes passent complètement inaperçues. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, le YWCA consacre une semaine en octobre à la Semaine sans violence.

Chaque année, durant la troisième semaine d'octobre, les Canadiens et les Canadiennes du monde entier soulignent la Semaine sans violence de YWCA, une série d'événements communautaires d'une semaine qui font la promotion de diverses approches pour créer un monde sans violence.



La campagne des roses

La Campagne des roses de YWCA Canada est une initiative nationale de plaidoyer visant à mettre fin à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes de diverses identités de genre. Nommée d'après le bouton de rose original créé en hommage aux 14 jeunes femmes assassinées le 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, la campagne vise à transformer un symbole de commémoration en un puissant appel à l'action.

Ensemble, nous nous souvenons de Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie St-Arneault, Annie Turcotte, Barbara Klucznik-Widajewicz et Anne-Marie Lemay.



Fonds du 6 décembre

Le programme de microcrédit du 6 décembre offre des microcrédits sans intérêt aux femmes, aux personnes de diverses identités de genre, aux personnes transgenres et aux personnes bispirituelles qui ont fui ou subi des violences basées sur le genre au cours des 12 derniers mois. Ces dépenses liées au logement peuvent inclure les dépôts de garantie, les paiements de loyer ou d'hypothèque, les factures d'électricité et les frais de relocalisation d'urgence. Le fonds est disponible à Toronto, Halifax et Muskoka.



Initiatives et campagnes

Fonds national d'urgence pour survivantes (Fonds NESS)

YWCA Canada a mené de vastes consultations auprès des personnes survivantes afin de déterminer leurs besoins dans le Plan d'action national. Les personnes survivantes ont clairement exprimé le besoin d'un soutien gouvernemental immédiat et matériel. YWCA Canada a appris que le manque d'argent était l'une des principales raisons pour lesquelles elles restaient dans des situations de violence.

En réponse à cette situation, la création d'un paiement unique pour soutenir les personnes survivantes figure parmi les 100 recommandations formulées dans la Feuille de route du Plan d'action national sur la violence basée sur le genre. Pour répondre à ce besoin urgent, YWCA Canada, en partenariat avec douze de ses associations membres, a lancé en juillet 2022 le Fonds national d'urgence pour survivantes (Fonds NESS). Cette initiative offre aux femmes, aux personnes de diverses identités de genre et à leurs familles un soutien financier immédiat pour les aider à quitter un foyer dangereux ou un hébergement d'urgence et à entreprendre leur cheminement vers la guérison.

Notre expérience de la mise en œuvre du Fonds NESS a mis en évidence la nécessité d'un leadership du gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de ce programme. Au cours de sa première année d'existence, nous avons reçu des demandes de soutien bien supérieures à ce qu'un seul organisme sans but lucratif ou caritatif peut offrir. Nous avons également reçu de nombreuses demandes en dehors de nos douze zones de desserte. Le soutien financier doit être uniformément accessible, rapide et accessible à toutes les personnes survivantes. De plus, la prestation de ce soutien doit être conçue en tenant compte des coûts et de la complexité accrus du transport et de l'accès aux services pour les personnes survivantes des communautés rurales, éloignées et du Nord.



Place aux filles

Il s'agit de la conférence phare de YWCA sur la prévention de la violence destinée aux filles de 12 à 17 ans. Plusieurs YWCA du pays ont fièrement accueilli cette conférence jeunesse afin de soutenir la prévention de la violence sexiste et de favoriser la discussion et le dialogue sur les enjeux auxquels les jeunes de notre communauté sont confrontés, notamment les relations saines, l'estime de soi, l'inclusion, le consentement, la sécurité sur Internet et le développement de la confiance en soi.

